

Communiqué de presse
Monaco, le 16 novembre 2013

« Deux institutions phares s'unissent au service des océans »

SIGNATURE D'UN ACCORD DE COOPÉRATION ENTRE L'IFREMER ET L'INSTITUT OCÉANOGRAPHIQUE



Crédit photo : GaetanLuci, Palais Princier de Monaco.

*Signature par François Jacq, Président directeur général de l'Ifremer
et Robert Calcagno, Directeur général de l'Institut océanographique, Fondation Albert I^{er}, Prince de Monaco.*

*Cet accord a été signé le jeudi 14 novembre 2013 au Musée océanographique de Monaco,
à l'occasion de la visite officielle de François Hollande, Président de la République Française à Monaco,
ici avec S.A.S le Prince Albert II.*

L'Ifremer et l'Institut océanographique agissent au cœur des grands défis de société : nourrir la planète, préserver l'environnement, assurer une gestion durable des ressources et des énergies marines et comprendre les conséquences du changement global pour susciter des comportements éco-responsables de la part du public, notamment des plus jeunes. Ils partagent de nombreux centres d'intérêt au cœur de l'actualité : de l'exploration des grands fonds et du potentiel que recouvrent les ressources minérales, la pêche, l'aquaculture, des pollutions au changement climatique... autant de sujets à forts enjeux politiques et sociaux sur lesquels une coopération en faveur de la médiation « science / décideurs / public » est décisive.

Les conditions sont aujourd'hui réunies pour pousser cette collaboration à un niveau stratégique et développer pleinement les synergies existantes entre les moyens et compétences des deux établissements, autour d'un objectif commun : mieux connaître et comprendre les océans, pour profiter de ce formidable potentiel dans une démarche responsable et durable.

Entamée de façon informelle il y a plusieurs années, ce partenariat porte notamment sur un dispositif d'actions communes (coopération scientifique) et des programmes de sensibilisation (ouvrages, manifestations, séminaires, expositions, conférences) ainsi que des événements spécifiques organisés vers les acteurs autour des océans : industriels, décideurs, communauté scientifique, société civile ; aux relais d'opinion et au grand public. Ce programme sera notamment mis en œuvre en 2014, date anniversaire des 30 ans de l'Ifremer.

Deux instituts au service des océans

L'Ifremer contribue, par ses travaux et expertises, à la connaissance des océans et de leurs ressources, à la surveillance du milieu marin et du littoral et au développement durable des activités maritimes. À ces fins, il conçoit et met en œuvre des outils d'observation, d'expérimentation et de surveillance, et gère des bases de données océanographiques. Il opère également une part très significative de la flotte océanographique, dont l'ensemble des systèmes sous-marins et équipements lourds mobiles (sismiques, pénétromètre...). Créé en 1984, l'Ifremer est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), placé sous la tutelle conjointe des ministères de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et de l'Énergie, du Développement durable et de l'Énergie. www.ifremer.fr

La mission de l'Institut océanographique est de promouvoir la connaissance et la protection des océans, de vulgariser auprès de ses publics les grandes thématiques et problématiques liées aux océans et de se placer en tant que médiateur entre les scientifiques, les acteurs de la société civile, les décideurs institutionnels et économiques, les médias, le grand public. www.institut-ocean.org

Un ADN commun

Du fait de la complémentarité de leurs compétences dans le domaine de l'océanographie, de la biodiversité marine, de l'exploitation des ressources marines, les institutions souhaitent décupler leur capacité à diffuser auprès des décideurs institutionnels et économiques, des médias et relais d'opinion du grand public et notamment des plus jeunes, les avancées et les résultats sur la connaissance du milieu marin.

La diffusion des connaissances auprès du public est désormais une composante incontournable au sein des programmes de recherche tant nationaux qu'internationaux. Aussi, l'éclairage des décideurs politiques et économiques est une nécessité pour passer du savoir à l'action.